DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussignée, Madame Dominique GODARD

Présidente de l'Association des Sclérodermiques de France (ASF)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social :

Répondre aux besoins des sclérodermiques et de leurs familles, tant dans le domaine médical, incluant la recherche médicale et scientifique, que dans celui de leurs conditions de vie.
Parvenir à maîtriser les sclérodermiques évolutives par une meilleure connaissance des divers éléments de la maladie et par la découverte et la vulgarisation des moyens thérapeutiques.
Créer entre ses membres une force d'action et un mouvement animé par un esprit de mutualité et d'entraide pour faire reculer l'emprise de la maladie, résoudre en commun leurs difficultés et prendre toutes initiatives appropriées.

Membres du bureau (et leur situation sociale[1]) :

- Présidente : Mme Dominique GODARD, Retraitée
- Vice-Présidente : Mme Yanne PERRIAULT, salariée cadre
- Trésorier : M. Christian DAMON, retraité
- Secrétaire : Mme Evelyne CHARRIER, retraitée

[1] Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.

2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2022			
Source	**Identité des financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**
Cotisations des adhérents	Adhérents	39 935 €	17.95 %
Subventions publiques	Septème les Vallons, agence de Services et de Paiements AMEETH	1 200 €	0.53 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Divers donateurs et adhérents	129 656 €	58.29 %
Financements privés	Laboratoires Janssen, Pfizer, Boehringer	23 000 €	10.34 %
Activités économiques de l'association	Ventes produits finis, Recettes manifestations	8 224 €	3.69 %
Autres sources de financements	Associations FESCA, participations adhérents, missions Produits financiers	20 396 €	9.16 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2022 : 222 411 €			

Ressources pour l'année 2021			
Source	**Identité des financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**
Cotisations des adhérents	Adhérents	42 175 €	17.05 %
Subventions publiques	Septème les Vallons, agence de Services et de Paiements AMEETH	1 200 €	0.04 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Divers donateurs et adhérents	161 302 €	65.21 %
Financements privés	Laboratoires Janssen, Pfizer, Boehringer Société AMGH-GODF	26 800 €	10.83 %
Activités économiques de l'association	Ventes produits finis, Recettes manifestations	6 553 €	2.64 %
Autres sources de financements	Associations FESCA, participations adhérents, missions Produits financiers	9 315 €	3.76 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2021 : 247 345 €			

Ressources pour l'année 2020			
Source	**Identité des financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**
Cotisations des adhérents	Adhérents	39 865 €	11.59 %
Subventions publiques	Département du Rhône Villes Albi, Septème les Vallons, Liettres	1 550 €	0.45 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Divers donateurs et adhérents	109 333 €	31.81 %
Financements privés	Laboratoires Actelion, Pfizer, Boehringer	30 050 €	8.74 %
Activités économiques de l'association	Ventes produits finis, Recettes manifestations	9 899 €	2.88 %
Autres sources de financements	Associations FESCA, missions Produits financiers Reprise sur fonds dédiés à la recherche	2 255 € 150 748 €	0.65 % 43.85 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2020 : 343 700 €			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	**Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)**	**Période**
AMR : Alliance Maladies Rares (filière FAI²R)	Membre fondateur	Depuis des années
FESCA : Fédération des Associations Européennes de la Sclérodermie	Membre actif	Depuis des années
France Assos Santé (ex CISS)	Membre actif	Depuis des années

3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

5. Mentions légales

5.1. Les données à caractère personnel (DCP) collectées à travers la présente déclaration d'intérêt sont traitées par l'UNAASS à des fins de vérification par le Comité de déontologie de l'indépendance de l'association et de l'absence de conflit d'intérêt, en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association), aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union.

5.2. Les DCP sont conservées pendant la durée de l'adhésion de l'association à l'UNAASS.

5.3. Les informations collectées seront publiées par le Comité de déontologie sur le site internet de l'UNAASS www.france-assos-sante.org.

5.4. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 pour la protection des données (RGPD) et à la Loi informatique et libertés modifiée le 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'opposition à ce traitement de vos données, ainsi que des droits d'accès, de rectification et d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'UNAASS : dpo@france-assos-sante.org.

5.5. La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.

5.6. **Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.**

5.7. **Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal** « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »

Fait à BACCON .....

Le 26/05/2023 .....